

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MERCREDI 20 JUILLET 2022 à 18 heures 30

## PV N° 1

**Présents** : MM. ROBERT, BETOUX, PLANCHAT, BERNARD, PARIS, DELAGE.

**Excusés** : MM. AUPETIT, VILLATTE.

### \* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 13 de la réunion du 07/06/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## CHAMPIONNATS

### \* GARCONS

La Commission prend note des demandes de réengagement en division inférieure des équipes de CREUSE AVENIR 2005 (1) et SARDENT (1).

La Commission note avec satisfaction le retour des clubs de St SILVAIN-MONTAIGUT et VIEILLEVILLE qui seront en entente cette saison.

La Commission note avec regret :

- la mise en sommeil des clubs de MAYOTTE ASC, ROUGNAT et SOUMANS
- la disparition des équipes de AUZANCES (4), CHAMBON (3), CREUSE AVENIR 2005 (2), SARDENT (2), St SEBASTIEN-AZERABLES (2) et St SULPICE-St GEORGES (2).

La Commission proposera au Comité de Direction la composition des Poules suivantes :

### DEPARTEMENTAL 1

- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- FELLETIN (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- St FIEL (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

## DEPARTEMENTAL 2

La Commission prend note des demandes de Creuse Avenir 2005 et Sardent de se réengager en Division inférieure, et de l'accord de St Dizier-Leyrenne (1) d'être maintenu en Départemental 2 et de Flayat (1) d'accéder à la Départementale 2.

### POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOUSSAC (3)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- Ste FEYRE (2)

### POULE B

- AHUN (1)
- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- FLAYAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- VALLIERE (1)

## DEPARTEMENTAL 3

La Commission prend note de la demande de Bétête-Roches de ne pas accéder en Division supérieure, et de l'accord de La Forêt du Temple (1) d'être maintenu en Départemental 3.

Comme voté par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet dernier, le déroulement des championnats départementaux 3 et 4 se dérouleront en deux phases.

### POULE A

- CHENIERS (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- DUN-NAILLAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- NOUZIER-S-LA CELLETTE (1)

### POULE B

- BENEVENT-MARSAC (3)
- GRAND-BOURG (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St VAURY (2)

### POULE C

- BOURGANEUF (2)
- SARDENT (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)
- Ste FEYRE (3)

### POULE D

- AJAIN (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)

### POULE E

- CHAMBON (2)
- CHARRON (1)
- DONTREIX (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)

### POULE F

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- MAUTES (1)
- VALLIERE (2)

## DEPARTEMENTAL 4

### POULE A

- FURSAC (2)
- MEASNES (1)
- NOUZIERIS-LA CELLETTE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St MAURICE ES (1)

### POULE B

- AHUN (2)
- BOURGANEUF (3)
- FELLETIN (2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)

### POULE C

- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (1)
- JARNAGES-PARSAC (2)

## POULE D

- AUZANCES (3)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)

## \* FILLES

Devant l'incertitude exprimée par certaines équipes quant à leur réengagement, la Commission décide de reporter la date limite des engagements au 1<sup>er</sup> août 2022.

## \* U17

Après contact avec le District de la Haute-Vienne, la Commission contactera tous les clubs creusois afin d'étudier avec eux leur volonté ou non d'intégrer dès le début de saison le Championnat U17 haut-viennois.

## **POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES**

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

### \* COUPE DE FRANCE :

**21 équipes engagées (identique à la saison 2021/2022) :** AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

### \* COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE :

**22 équipes engagées :** AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

### \* COUPE DE FRANCE FEMININE :

**1 équipe engagée (-1 par rapport à la saison 2021/2022) :** ES GUERETOISE (1).

### \* COUPE NOUVELLE AQUITAINE FEMININE :

**1 équipe engagée :** ES GUERETOISE (1).

### \* COUPE DE LA CREUSE :

**44 équipes engagées (-8 par rapport à la saison 2020/2021)** : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DONTREIX (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (2) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

**Equipes non engagées** : BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; CHARRON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CHENIERS (1) ; CLUGNAT (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ROYERE DE VASSIERE (1).

### \* COUPE JEAN BUSSIERE :

**24 équipes engagées (-8 par rapport à la saison 2021/2022)** : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

**Equipe non engagée** : CHENERAILLES (2) ; FELLETIN (2) ; FURSAC (2).

### \* COUPE ANDRE LATERAS :

**11 équipes engagées (-1 par rapport à la saison 2021/2022)** : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; EVAUX-BUDELIERE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; ESM LA SOUTERRAINE (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

L'équipe ci-après ne s'est pas encore engagée.

Si elle souhaite participer, la Commission lui rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

**Equipe non engagée** : BOUSSAC (3).

### \* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 11 :

**1 équipe engagée** : ES GUERETOISE (1).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

**\* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

**3 équipes engagées** : AHUN (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; St VAURY (1).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

**DIVERS**

**\* TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2020/2021 :**

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes seniors garçons de la fin de saison 2022/2023 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

***Prochaine réunion : sur convocation.***

**Le Président : Jean-Pierre BETOUX.**